

AVANT-TOUT : réfléchir à la mise œuvre :

- Situer la position de sa fosse septique.
- Evaluer la nature (béton ou plastique), l'accessibilité de sa fosse (regards ou trappes de visite, accessibilité des véhicules).
- Evaluer un tracé des canalisations.
- Ne pas hésiter à dessiner : faire un schéma simple, à la main, sur un fond de plan de sa propriété, cela permet souvent de se rendre compte de certaines contraintes.
(si vous n'en avez pas, vous pouvez le trouver sur internet sur www.cadastre.gouv.fr)
- Chercher le tracé le plus directe, moins il y a de coudes, moins il y a de risques d'encrassement.
- Contacter la Communauté de Communes **suffisamment tôt** avant la réalisation du projet, nous pouvons vous apporter des conseils et notre validation technique.

La déconnexion de la fosse :

- Faire appel à un vidangeur agréé par la Préfecture pour vidanger intégralement sa fosse : c'est une question de SANTE PUBLIQUE !
- Prévoir un nettoyage de la fosse pour évacuer un maximum de matières septiques et éviter leur évolution dans le temps et les nuisances.
- La fosse doit être remplie avec un matériau SOLIDE après vidange :
 - Les cuves de fosses ne sont pas conçues pour rester vides ou partiellement remplies, elles risquent de s'effondrer, et de générer des dégâts sur votre propriété
 - Refuser tout remplissage en eau, l'activité bactériologique continue et génère des gaz acides qui rongent la cuve jusqu'à effondrement de celle-ci !
 - Privilégier le remplissage en sable ou matériaux dits « roulés », ces matériaux faciliteront le remplissage et occuperont mieux l'espace dans la cuve, vous assurant un remplissage efficace.



Gravier roulé de rivière

Règles d'Or pour assurer la conception de vos canalisations :

- Le diamètre minimum de canalisation recommandé est de 125 mm.
- La pente minimum est de 1% (1 centimètre/mètre) pour permettre le bon écoulement et éviter les risques de stagnation et de dépôt ; la pente idéale est de 3% ; la pente maximale est de 5-6%, au-delà la vitesse d'écoulement est trop élevée et ne permet plus l'auto-curage (auto-entretien par les écoulements dans la canalisation).
- Eviter absolument les coudes à 90°, privilégier les angles ouverts (30°,45°). Si un angle de 90° est inévitable, réaliser l'angle à l'aide de 2 coudes à 45°.

La vitesse d'écoulement est trop ralentie dans un coude à 90° et il y a risque de formation de bouchons. De plus, ces coudes rendent le passage difficile si un curage est nécessaire.

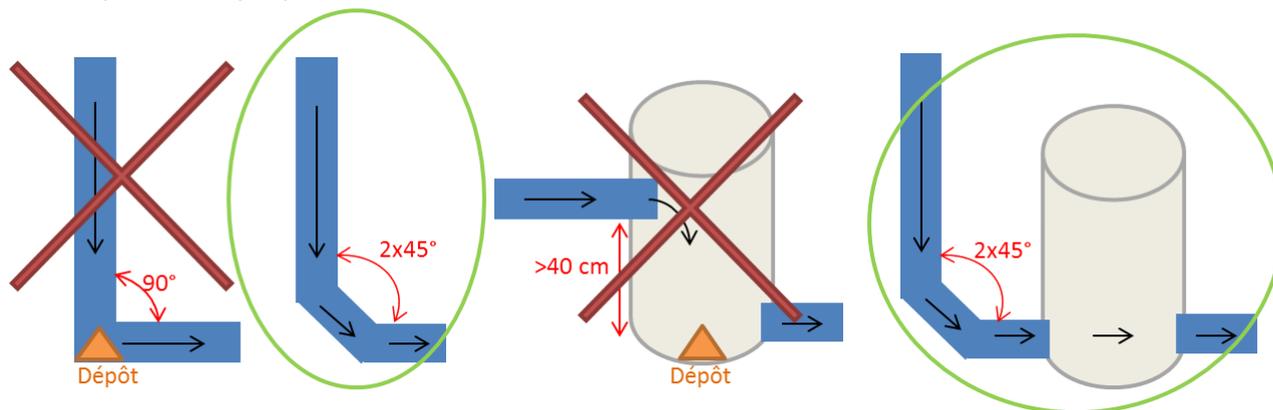


Coude 90°



Coude 45°

- Au pied de la colonne de chute ou si la création d'une chute est nécessaire, il faut l'accompagner avec des coudes à 45° maximum en pied de chute afin que les matières véhiculées ne s'écrasent pas et ne restent pas collées jusqu'à former un bouchon.



- Les conduites enterrées se font impérativement avec des raccordements emboîtés à joint, pour accompagner le travail du sol. Il est fortement déconseillé d'utiliser des conduites PVC à raccordement collé en pose enterrée, Elles sont exclusivement réservées à des usages aériens à l'intérieur de votre maison. Les colles de soudage PVC rendent la matière extrêmement cassante, le risque de rupture de canalisation en est d'autant plus élevé.

- Les conduites enterrées doivent être enrobées de sable ou de granulat dit « roulé » d'un diamètre inférieur à 20 mm pour les protéger de l'abrasion et des percements par des pierres pointues ou de taille importante présentes dans le sol, et créant une contrainte sur la canalisation lors du travail du sol (circulation, mouvements de sol du au gel/dégel, tassement dans le temps. Privilégier un gravier de rivière roulé de granulométries 4-16 mm ou 4-20 mm qui assure également le calage et la stabilité de la canalisation, et qui ne se désagrègera pas dans le temps.

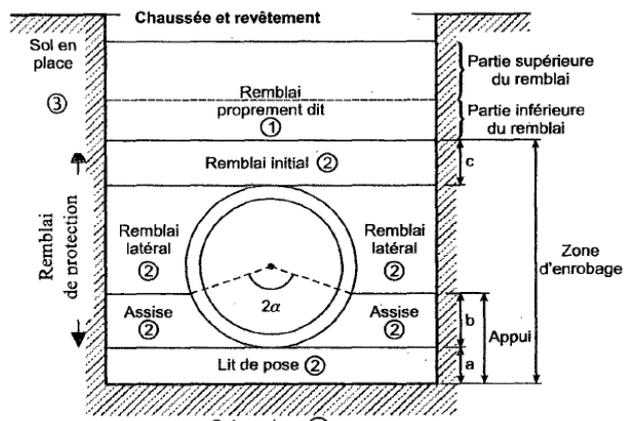


Schéma d'enrobage :

a=c= environ 10 cm

- Les canalisations doivent être enterrées à une profondeur minimum de 80 cm pour leur maintien hors-gel.
- S'assurer que les canalisations fournies soient marquées « NF », gage que le tuyau répond aux contraintes d'utilisation et que la matière plastique employée réponde aux critères de solidité exigés.
- La classe de résistance doit être choisie en fonction de l'implantation de la canalisation, cette classe de rigidité doit être imprimée sur les pièces de raccordement et les tuyaux :

- classe CR4 ou SN4 (4kN/m²) : espace paysagé, non circulé, profondeur inférieur à 2 m
- Classe CR8 ou SN8 (8kN/m²) : profondeur de pose supérieur à 2 m, espace circulé, véhicule léger, poids lourds avec profondeur de pose suffisante (livraisons ponctuels par exemple)
 - Classe CR16 ou SN16 (16kN/m²) : circulation de poids lourds fréquente avec pose peu profonde, zones de manœuvre de poids lourds (parking bus, poids lourds, exploitations agricoles, etc...)
- En zone circulée (parking ou garage par exemple), la profondeur de pose doit être supérieure à 80 cm ou la canalisation protégée par une dalle béton ferrillée.

